

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus : face au risque de récession, les banques camerounaises sont contraintes de se mettre au chevet de l'économie nationale

Avec son impact brutal sur l'économie nationale et sa croissance, la crise actuelle du Coronavirus (COVID-19) pourrait sérieusement compromettre la croissance déjà stagnante du Cameroun et les craintes liées à cette pandémie ajoutent une pression supplémentaire aux difficultés actuelles auxquelles sont soumises les banques.

L'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun (APECCAM) constate que ce choc externe va nécessairement impacter l'économie réelle et pourrait s'étendre au fur et à mesure que le pays se calfeutre. La propagation prévisible du Coronavirus pose un risque évolutif pour l'activité économique.

Il touche l'offre en perturbant l'approvisionnement des entreprises, mais il s'étend désormais à la demande, avec des créateurs de richesse qui annulent ou repoussent leurs commandes. Pour faire face à ce tableau peu reluisant auquel il faut ajouter la fermeture des restaurants, des bars, des établissements d'enseignements ou d'autres entités, l'APECCAM invite ses membres à être attentifs aux demandes des commerçants et des entreprises qui tirent la sonnette d'alarme pour leur trésorerie, de mettre à disposition des clients des liquidités pour soutenir leurs entreprises, d'accorder et de maintenir des crédits bancaires aux agents économiques, en particulier aux PME/PMI qui pourraient rencontrer des difficultés résultant du développement de l'épidémie de Coronavirus pouvant impacter à plus ou moins long terme leurs activités.

De façon concrète, l'APECCAM préconise les mesures de soutien suivantes :

- Examiner avec une attention particulière, les situations individuelles de leurs clients impactés dans les secteurs d'activités les plus directement exposés en proposant des solutions les plus adaptées de financement à court terme ;
- Envisager avec les clients les moyens compréhensibles de gestion classique de la renégociation des dettes bancaires, afin d'accompagner et de soutenir les agents économiques qui auraient besoin de renégocier leurs contrats et leurs échéanciers de remboursement.
- Reporter pour une période déterminée d'accord parties les remboursements de crédits pour les entreprises ; période ne pouvant excéder un an dans un premier temps,
- Supprimer les pénalités et les coûts additionnels de reports d'échéances et de crédits des entreprises et enfin soutenir les clients et les sensibiliser à l'usage du numérique afin de réduire la fréquence dans les guichets des banques.

Aussi, l'APECCAM, en synergie avec ses membres, rassure-t-elle qu'en dépit des conditions opérationnelles difficiles, tous les réseaux sont et resteront pleinement mobilisés pour aider leurs clients à traverser le mieux possible cette période, en particulier :

- Les réseaux bancaires demeureront ouverts aux heures habituelles ; les agences sont préparées et répondront à toutes les sollicitations de leurs clients.
- L'alimentation des réseaux DAB/GAB est assurée. Les infrastructures de moyens de paiement sont totalement opérationnelles.
- Afin de limiter des déplacements risqués, les clients sont invités à privilégier les contacts avec leur gestionnaire par téléphone ou via les plateformes dédiées.
- Dans la plupart des banques camerounaises, au quotidien, l'essentiel des opérations bancaires sont automatisées et peuvent être accomplies à distance via les automates et les serveurs.

En contrepartie de ces efforts, les banques et leurs clients devraient être pleinement soutenus dans leurs démarches pour contrer cette pandémie. Prioritairement, les pouvoirs publics et l'autorité monétaire doivent s'astreindre à accélérer les règlements des factures et les créances de leurs fournisseurs locaux afin de ne pas paralyser leurs activités.

Dans le même ordre d'idée, la BEAC devrait renoncer temporairement à la décision de réduction des liquidités dans le système bancaire qui a été prise par le Comité du Marché Monétaire (CMM) lors de la session de février 2020 et envisager plutôt de faciliter l'accès des banques au marché monétaire par la baisse de ses taux d'intérêts et l'augmentation des plafonds de refinancement en cas de pression de liquidités, ceci permettra aux Etablissements de Crédit de la CEMAC d'anticiper sur les difficultés de nos économies.

La BEAC devrait également raccourcir les délais effectifs d'allocations de devises aux banques pour les règlements de biens importés de consommation courante.

Yaoundé, le 20 Mars 2020